



*Ville de Cerny*  
*Essonne*  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

**DÉCISION N° 37-2023 – 9.1**

Date : 09 octobre 2023

Objet : **Convention entre la CCVE et la commune de Cerny relative au prêt de matériel du 12 au 16 octobre 2023 dans le cadre de l'inauguration de l'Espace Jean-Salis**

La commune de Cerny inaugure l'Espace Jean-Salis le samedi 14 octobre 2023 à 9h30. Dans ce cadre, elle a sollicité la Communauté de Communes du Val d'Essonne afin qu'elle lui prête du matériel.

La mise à disposition d'un pupitre et de deux potelets est prévu pour Cerny du 12 au 16 octobre 2023.

Il y a lieu de signer une convention avec la CCVE afin de définir les modalités de cette mise à disposition.

Application de la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

**DÉCIDE**

**la signature** de la convention relative à la mise à disposition d'un pupitre et de deux potelets par la Communauté de Communes du Val d'Essonne sise Maison des Services Publics, Parvis des Communautés 91610 BALLACOURT-SUR-ESSONNE, représentée par son Président Patrick IMBERT, habilitée par une délibération n° 52-2021 en date du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Engagement de la CCVE :

- La mise à disposition gracieuse du matériel.

Engagements de la commune :

- La déclaration de la mise à disposition auprès de sa compagnie d'assurance.
- Récupération du matériel à la CCVE avec un véhicule adapté et sa restitution au même lieu et dans le même état.

- Le matériel est subordonné à une information préalable concernant son fonctionnement, son utilisation en tenant compte des conditions de sécurité, son entretien et son stockage.
- La commune s'engage à ce que le matériel prêté soit utilisé uniquement dans le cadre de l'inauguration de l'Espace Jean-Salis qui se déroulera à Cerny le samedi 14 octobre 2023.

Pour extrait conforme,  
Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny,

